



VILLE D'ESCAUDAIN

Escaudain Infos

N° 38 • Juin 2014



Escaudain, une ville qui bouge !

Sommaire

EDITO :	page 2	FINANCES :	pages 11 à 14
TRAVAUX :	pages 3 et 4	ESPACES NUMERIQUES :	page 14
CÉRÉMONIES :	pages 4 et 5	HYGIÈNE, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT :	page 14
SPORTS :	pages 5 à 8	DIVERS :	page 15
CULTURE :	page 9	MANIFESTATIONS À VENIR :	page 16
JEUNESSE :	pages 9 et 10	LA TRIBUNE DES GROUPES :	page 16
ENSEIGNEMENT :	page 10		

EDITO



Chères Escaudinoises, chers Escaudinois,
À ce jour, les différentes commissions municipales sont constituées et s'emparent des dossiers. Les délégués dans les différentes structures intercommunales ont été élus ou désignés, les adjoints et conseillers municipaux délégués ont reçu leur délégation. Nous sommes donc à votre service, au service de la commune et en ordre de marche.

Dès le lendemain des élections municipales, avec l'annonce faite par le nouveau Premier Ministre de réaliser 50 milliards d'économie dont 11 sur le dos des collectivités locales, le gouvernement se refuse à prendre l'argent nécessaire là où il se trouve : dans les poches des spéculateurs, des profiteurs et autres fraudeurs bien au chaud dans un système où l'argent est roi. Ce que nous souffrons, ce n'est pas d'avoir trop de services publics, bien au contraire, c'est de souffrir de la politique d'austérité imposée au plus grand nombre d'entre nous ! La baisse drastique des participations de l'État vers les collectivités locales, vers notre commune, va entraîner une importante diminution de nos ressources à l'avenir. Cette perte peut avoir des conséquences notamment en matière d'investissement, de grands travaux, avec une conséquence directe sur l'emploi, le BTP par exemple. Aussi, il s'agira plus que jamais de rester vigilant,

de maîtriser nos dépenses et d'engager les actions nécessaires afin d'obtenir les moyens financiers dont nous avons besoin !

En cette fin d'année scolaire, nous voici à une nouvelle étape de la mise en œuvre des rythmes scolaires. Le projet éducatif de notre ville, construit en concertation avec les partenaires concernés (parents d'élèves, Education Nationale, associations locales, etc.), a été approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal lors de sa séance du 10 juin dernier.

Ainsi, nous nous efforçons dans la limite de nos moyens financiers, mais dans le seul intérêt des enfants, de leur offrir - sans démagogie ni surenchères - les meilleures activités culturelles, sportives, de jeux et de pratiques alimentaires pour leur éveil et pour leur santé.

Nous serons prêts à les accueillir dès septembre, lorsque la loi va nous y obliger, et nous avons fait le choix d'appliquer la gratuité d'accès à ces activités !

Cette réforme, sans véritable concertation nationale, est plus que discutable dans sa forme d'autant que les dotations par enfant ne sont qu'un fonds « d'amorçage » pour la première année, ensuite, se seront bien 100 à 150.000 euros supplémentaires qui seront à la charge de la commune chaque année scolaire.

Là encore, force est de constater que l'État décide seul et transfère aux communes une partie de sa mission d'éducation nationale sans y joindre les moyens financiers correspondants !

Je vous invite à découvrir ce nouveau numéro d'« Escaudain Infos » et, avec l'arrivée des beaux jours, vous souhaite à toutes et à tous de passer une belle et heureuse période estivale.

Votre Maire
Bruno SALIGOT
Membre du Bureau de la C.A.P.H.
Vice-Président du S.I.A.V.E.D.

TRAVAUX

AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE PARC SUR LE SECTEUR KNOX



Les travaux entrepris entre la cité couture et l'arrière du collège depuis le mois d'octobre se poursuivent. Rappelons qu'il s'agit d'y aménager notamment des aires de jeux, un parcours santé, une plaine engazonnée, mais aussi des aires plantées. Des cheminements piétons y sont également prévus pour en faciliter l'accès.

Les terrassements sont terminés, les allées de circulation piétonnes sont en cours de réalisation. Le terrain multisport, les agrès des parcours de santé, les jeux pour enfants, le mobilier urbain et les plantations seront réalisés en fin d'année.

RÉNOVATION DE TROTTOIRS

Suite à la rénovation par Noréade des conduites et branchements d'eau potable dans les rues Louis Pergaud et Edouard Vaillant, la ville a procédé à la réfection des trottoirs. Le montant de ces travaux s'élève à environ 130.000 € TTC, dont une subvention de 37.800 € du Conseil Général.

CHANTIERS DE DÉMOLITION RUES PAUL BERT ET BLANQUI

La ville a entrepris deux chantiers de démolition. Concernant celui de la rue Paul Bert, l'habitation jouxtant la mairie a été entièrement démolie et laissera place à un parking réservé aux élus et au personnel de la mairie, ce qui libérera du stationnement pour les usagers sur la place François Mitterrand, toujours bien encombrée, notamment aux horaires d'entrées et sorties d'école.

Quant au chantier de démolition de la rue Blanqui, il permettra à la ville d'avoir une maîtrise foncière dans le cadre du projet d'urbanisation sur le secteur Knox.

Le coût total de ces deux chantiers s'élève à 65.035 €.



RÉNOVATION DES LOCAUX DE LA PMI

Les locaux de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) ont été rénovés et devaient rouvrir en juin. Ces travaux ont été effectués en régie par les services municipaux et consistaient en la pose de faux plafond acoustique, la démolition de toutes les cloisons et leur reconstruction, la réfection de l'électricité, de la peinture et la rénovation des sanitaires. Ces travaux ont été l'occasion de mettre le bâtiment aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.



LOCAUX ASSOCIATIFS

Rappelons qu'au stade, deux chantiers sont en cours. L'extension du local du football est maintenant terminée, le réaménagement du local existant est prévu entre la mi-juin et la mi-juillet. Quant au local d'athlétisme, le bâtiment existant, trop vétuste, a été entièrement démonté. Les travaux de reconstruction ont démarré début mai et devraient s'achever fin octobre.





Par ailleurs, en mars, l'association d'histoire locale et de sauvegarde du patrimoine d'Escaudain a intégré ses nouveaux locaux situés au rez-de-chaussée du 9, rue Paul Bert où des travaux de remise aux normes d'électricité ont été effectués par les services municipaux. Il faut souligner que jusqu'alors, les membres de l'association partageaient un bureau dans les locaux du musée avec les membres de l'association des amis du musée, autant dire qu'ils y étaient un peu à l'étroit. La mise à disposition de ce nouveau local permettra à l'association de poursuivre son développement plus sereinement.

CÉRÉMONIES

COMMÉMORATIONS

Comme chaque année, plusieurs commémorations marquent l'arrivée du printemps. Ainsi, l'on se réunissait au monument aux morts le 27 avril afin de commémorer **la journée du souvenir et de la déportation**, puis le 29 avril pour rendre hommage aux **morts en Indochine**, et de nouveau deux jours plus tard le 1er mai à l'occasion de la **fête du travail**.

Enfin, élus, musiciens de l'harmonie, représentants des anciens combattants et des associations locales, ainsi que des élèves de l'école Ernest Renan accompagnés de Mme GIL, leur directrice d'école, et de Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale se sont retrouvés pour le 69ème anniversaire de **l'armistice du 8 mai 1945** où au terme du défilé et malgré la pluie, le cortège s'est rendu au monument aux morts afin de célébrer la victoire sur le nazisme.



Dépôt de gerbes lors de la cérémonie du 8 mai.



FÊTE DU TRAVAIL

Cette année le départ du traditionnel défilé du 1er mai était donné rue de Frasnes-les-Gosselies, le cortège a notamment ensuite traversé la nouvelle résidence « Ambroise Croizat » située dans la nouvelle rue de Ruhla, permettant ainsi au cortège de mieux découvrir ce nouveau lotissement.



Après s'être recueillis un instant devant le monument aux morts, les participants se sont rendus place François Mitterrand pour écouter les interventions de Jérôme MARCUZZI, représentant syndical CGT, et de Monsieur le Maire, Bruno SALIGOT. Ce dernier, assisté de Jeannette MARCUZZI, adjointe aux fêtes et cérémonies et de l'ensemble des membres du conseil municipal, a ensuite procédé à la remise des diplômes de médaille du travail. 26 travailleurs étaient honorés cette année, les récipiendaires présents se sont ainsi vu remettre leur diplôme accompagné d'un petit présent de la municipalité.

FÊTE DES MÈRES

À l'occasion de la fête des mères, la commune a offert aux jeunes mamans ainsi qu'à celles fréquentant assidûment le centre de PMI (Protection Maternelle et Infantile) un bon d'achat à utiliser chez les commerçants de la ville. 148 bons ont ainsi été distribués par Jeannette MARCUZZI, adjointe aux fêtes et cérémonies, Karine STIEVENARD et Jean-Paul VANDENNIEUWEMBROUCK, conseillers municipaux, pour le plus grand plaisir des mamans qui ont apprécié ce geste.



100 ANS !

Une Escaudinoise, Léontine DUBART née MARTIN, a fêté son centième anniversaire le 22 avril dernier. Pour l'occasion, une délégation de la municipalité, emmenée par Mesdames Jeannette MARCUZZI et Annick TRIoux, adjointes au Maire, s'est rendue auprès d'elle afin de fêter cet événement comme il se doit lors d'une petite réception organisée par la maison de retraite Arc-en-Ciel de Denain où elle réside désormais. Auparavant, Léontine a vécu de nombreuses années à la cité Nervo, où elle est très connue et toujours aussi appréciée de ses voisins.

INSCRIPTIONS AU REPAS DES AÎNÉS

Les **personnes de 62 ans** et plus, habitant sur la commune, et désirant participer au repas des anciens du dimanche 28 septembre prochain sont invitées à **s'inscrire du 15 août au 19 septembre 2014**, auprès du CCAS, munis d'une pièce d'identité ou de leur livret de famille. Pour plus de renseignements, téléphoner au 03.27.44.88.97.

INSCRIPTIONS À LA CÉRÉMONIE DES NOCES D'OR

Les couples désireux de célébrer leurs noces d'or ou de diamant (50 ou 60 ans de mariage) lors de la cérémonie du dimanche 12 octobre prochain sont invités à **s'inscrire du 18 août au 8 septembre 2014**, auprès du service de l'état-civil, en mairie, munis de leur livret de famille. Pour plus de renseignements, téléphoner au 03.27.44.88.92.



SPORTS

RANDONNÉE CYCLOTOURISTE

Annulée en mars 2013 en raison des conditions météorologiques exécrables, la randonnée cyclotouriste d'Escaudain s'est déroulée le 16 mars 2014. Et quel succès ! Même le temps superbe s'était invité à l'une des premières randonnées cyclo de l'année du Valenciennois.

Ce sont ainsi pas moins de 510 personnes, licenciées de clubs ou non, avec des féminines, des jeunes et des moins jeunes (le vétéran a 88 ans), venant de toute la région mais aussi de Belgique, qui ont participé à cette randonnée dite « printanière » qui proposait 7 parcours, allant de 10 km pour les novices, et jusqu'à 77 km pour les plus entraînés. Les participants ont salué la qualité de l'organisation, et du fléchage, le café du matin et ont eu droit à leur retour à un sandwich et une boisson.



Le club CC VTT ESCAUDAIN organisera encore deux manifestations en 2014 :

- la randonnée nocturne (VTT) initialement prévue le 6 juin est reportée au 5 septembre ;
- la randonnée des mineurs (VTT) le 02 novembre également ouverte à tous.

Le club vous y attend nombreux, venez goûter au vélo !

ATHLÉTISME

Le club local a organisé en ce début d'année ses deux traditionnels cross : le « cross Jean-Claude Tremblay » tout d'abord, où malgré la météo incertaine, 200 athlètes ont participé à la 10ème édition, puis le « cross Martine Leurs » organisé le 18 avril dernier sous un beau soleil. Trois écoles y ont participé cette année, soit près de 400 élèves. Chaque enfant a reçu une médaille offerte par le club et une boisson par la commune.



PARCOURS DU CŒUR

Le club de gymnastique local « Atout Forme » a renoué cette année avec l'organisation du « Parcours du Cœur », et c'est ainsi que le dimanche 6 avril dernier, sous un ciel clément, une quarantaine de marcheurs, accompagnés de quelques cyclistes, ont sillonné les sentiers des friches requalifiées. Les dons récoltés à cette occasion ont été reversés à la Fédération Française de Cardiologie.

TOURNOI INTERNATIONAL MINIMES DE BASKETBALL



La salle Allende a de nouveau fait le plein durant le week-end de Pâques pour le 31ème tournoi international minimes de basketball organisé par le club local de basket masculin. Durant trois jours, huit équipes venues d'horizons divers se sont disputées le titre (Pologne, Hongrie, Belgique, Lettonie et trois équipes françaises : Escaudain, Denain, Liévin). Les amateurs du ballon orange ont ainsi pu assister à des rencontres de qualité avec notamment une finale franco-française opposant les clubs de Denain et Liévin, cette dernière équipe l'ayant emporté au terme d'un très beau match sur le score de 70 - 96.

Classement :

1. Liévin
2. Denain
3. Wroclaw (Pologne)
4. Jebasov (Belgique)
5. Vef Skola (Lettonie)
6. Liège (Belgique)
7. Sopron (Hongrie)
8. Escaudain



En marge de ce tournoi, étaient organisés une rencontre handisport le samedi soir et un match de gala le dimanche soir opposant l'équipe U20 à d'anciens joueurs escaudinois, ambiance assurée. Le club vous donne d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine pour la 32ème édition du tournoi où il vous attend toujours aussi nombreux !



TOURNOIS DE MAI

Les 1er et 8 mai, le club de basket féminin a organisé deux tournois : le 1er dans la catégorie poussines et le 2nd dans la catégorie benjamines. Deux journées qui ont rassemblé de nombreuses équipes et un public tout aussi nombreux.



L'occasion de repérer les futurs talents du club qui mise beaucoup sur la formation des jeunes. Rappelons notamment le beau parcours de l'équipe première pour sa 1ère saison en Nationale 3, qui termine 3ème de sa poule à l'issue des play-offs et dont la majorité des filles sont issues du club.



TIR DU ROY

Le 8 mai, comme chaque année, s'est déroulé le « tir du Roy » au stand des archers. C'est encore une fois Pierre HENNEAU qui remporte le concours et conserve par conséquent son titre. Pour la catégorie adulte, il y avait 2 cibles, une cible pour les arcs à poulies, et une cible pour arc classique, contre 1 cible classique pour les jeunes. La journée s'est terminée dans une ambiance conviviale autour d'un barbecue qui a rassemblé participants et organisateurs.



LE PRINTEMPS DE LA CITOYENNETÉ

Dans le cadre d'un projet intitulé « le Sport au service de la Citoyenneté », plusieurs activités liant le sport et la citoyenneté se déroulent sur la commune. À travers diverses activités sportives (basket, judo, bodykaraté, football, etc.), il s'agit de mettre en œuvre des actions mobilisant les jeunes et les parents afin de favoriser des échanges avec des personnes qualifiées (professionnelles ou bénévoles).



Ces actions ont pour objectif de veiller à l'appropriation par les jeunes et les parents des valeurs véhiculées par le sport. Le but recherché étant que ces valeurs soient transposées dans d'autres aspects de leur vie, au quotidien. Nous faisons référence en l'occurrence aux valeurs de solidarité, de courage, du vivre ensemble et de l'esprit d'équipe, du respect des règles, du sens de l'engagement, du réalisme, du dépassement de soi, de l'initiation à la vie en collectivité...

Toutes ces actions vont aboutir à une Charte de la Citoyenneté élaborée par les jeunes, les intervenants sportifs sous le parrainage de Tony Parker Sénior. Cette charte sera rendue publique, en sa présence, lors d'une conférence prévue en septembre.

LES ENFANTS COURENT CONTRE LA FAIM

Organisée par le réseau de réussite scolaire et avec le concours de la municipalité et du club d'athlétisme, la course contre la faim s'est déroulée le vendredi 16 mai au stade municipal. Sept classes de CM1-CM2, six classes de 6ème ont participé à cette 17ème édition, soit 239 élèves qui se sont ainsi élancés afin de récolter des fonds au bénéfice de l'association « Action Contre la Faim ».



Cette année, le départ de la course était donné par Pascal BERSEZ, athlète de renom sélectionné plusieurs fois en équipe de France, en présence notamment d'Emmanuelle JACQUIER, Inspectrice de l'éducation nationale, du Maire, Bruno SALIGOT, de Pascale MOREAU, Principale du collège Félicien Joly et Adjointe déléguée à l'enseignement, mais aussi des dirigeants du COME, des professeurs, et des nombreux parents d'élèves venus soutenir la belle action de leurs enfants. Ces derniers ont parcouru au total 1.386 km, permettant de récolter 900 €. Les sommes récoltées servent à soutenir un pays différent chaque année, et cette année c'est Madagascar qui bénéficiera de cette aide.

CULTURE

MÉDIATHEQUE COMMUNAUTAIRE

La médiathèque est maintenant ouverte depuis le 1er février et compte déjà près de 900 inscrits.

Pour mémoire, le tarif est de 5 € pour les adultes résidant au sein du territoire de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut, gratuit pour les enfants. Pour les extérieurs, le tarif est de 15 € pour les adultes et 5 € pour les enfants.

Horaires :

Mardi : 14h - 18h. Mercredi : 10h - 12h ; 14h - 18h.

Jeudi : 14h - 18h. Vendredi : 14h - 19h.

Samedi : 10h - 12h ; 14h - 18h.



INSCRIPTIONS AUX ÉCOLES DE MUSIQUE ET DE DANSE ANNÉE 2014-2015

ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE : Les inscriptions auront lieu les :

- Mercredi 3 Septembre de 8h30 à 11h et de 14h à 16h (pour les anciens élèves)

- Vendredi 5 Septembre de 14h à 16h (pour les nouveaux élèves)

(Reprise des cours le Lundi 8 Septembre 2014)

Tarifs 2014-2015 :

Tarifs pour les Escaudinois

(Tarifs applicables uniquement aux élèves domiciliés à Escaudain)

Type de paiement	1 élève	2 élèves	3 élèves
En une fois	59,20 €	89,80 €	104,00 €
1 ^{re} période	29,60 €	44,90 €	52,00 €
2 ^{me} période	29,60 €	44,90 €	52,00 €

Tarifs pour les extérieurs

Type de paiement	1 élève	2 élèves	3 élèves
En une fois	118,30 €	177,50 €	208,10 €
1 ^{re} période	59,15 €	88,75 €	104,05 €
2 ^{me} période	59,15 €	88,75 €	104,05 €

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE : Les inscriptions auront lieu les :

- Vendredi 5 Septembre de 16h à 18h30 au Centre Culturel (pour les anciens élèves)

- Mercredi 10 Septembre de 16h à 18h30 au Centre Culturel (pour les nouveaux élèves, dans la limite des places disponibles)

(Reprise des cours le Jeudi 11 Septembre 2014)

Tarifs 2014-2015 :

Solfège 1 ^{er} élève	Solfège 2 ^{ème} élève	Solfège 3 ^{ème} élève	Solfège + instrument 1 ^{er} élève (ou instrument seul)	Solfège + instrument 2 ^{ème} élève (ou instrument seul)	Solfège + instrument 3 ^{ème} élève (ou instrument seul)	Location Instrument	Chorale
Tarifs pour les Escaudinois (Tarifs applicables uniquement aux élèves domiciliés à Escaudain)							
22,40 €	11,20 €	5,60 €	31,80 €	15,90 €	8,60 €	34,20 €	22,40 €
Tarifs pour les Extérieurs							
33,70 €	17,00 €	9,00 €	45,10 €	22,40 €	11,20 €	41,10 €	33,70 €

JEUNESSE

Le centre de loisirs des vacances d'hiver s'est déroulé du 24 février au 8 mars 2014, il a réuni 75 enfants autour du monde du carnaval. Ces deux semaines de centre ont vu les enfants se découvrir une passion pour le carnaval, grâce notamment aux activités proposées par l'équipe d'animation, mais aussi aux sorties en relation avec ce thème, comme au cirque de Sin-le-Noble.

La fête organisée par les animateurs et les enfants eux-mêmes à cette année été accompagnée, en plus du concours de masques, d'une « battle » de danses et de chants. Pas de doute, chacun d'entre eux gardera un bon souvenir de cette fête.



Le centre du mois d'avril, s'est déroulé quant à lui du 22 avril au 2 mai et a réuni 85 enfants. Ces vacances-ci ont été rythmées par le sport et l'alimentation. Dans le cadre du programme alimentaire et culturel, les enfants ont participé à un spectacle (Trois papas en cuisine), alliant humour et alimentation, à la salle de la jeunesse. La sortie vélo/pied/trottinette dans la carrière des plombs a également connu un franc succès auprès des enfants. Pour la sortie de fin de centre, les enfants sont allés à la découverte du parc « Pairi Daiza » et de ses nouveaux pensionnaires : les pandas « Hao Hao » et « Xing Hui ».

Nous souhaitons aux jeunes de s'épanouir et de s'amuser toujours plus lors de l'ALSH organisé au mois de juillet 2014.



ENSEIGNEMENT ...

ALLOCATION AUX LYCÉENS ET ÉTUDIANTS



La municipalité verse une bourse communale aux élèves ayant fréquenté assidument en 2013-2014 :

- un **établissement d'enseignement spécialisé** (handicapés, section d'études spécialisées d'un collège, institut médico-éducatif) ou un **établissement de l'enseignement supérieur** ;
- un **établissement du second cycle de l'enseignement secondaire** (lycée).

Pour en bénéficier, les personnes concernées doivent déposer les documents nécessaires à l'instruction de leur demande en mairie au service comptabilité (2ème étage) entre le 2 juin et le 4 juillet. Attention, aucune demande ne sera acceptée après ce délai. L'allocation sera versée fin octobre / début novembre, par virement bancaire uniquement.

Documents à fournir pour les personnes majeures ou atteignant la majorité après le 1er juillet 2014 :

- un relevé d'identité bancaire ou postal au nom et adresse du demandeur ;
- un certificat de scolarité, daté au plus tôt de fin mai 2014, signé par le chef d'établissement et avec le cachet, ou une copie de la carte étudiant où figure l'adresse du demandeur.
- un justificatif de domicile récent.

Documents à fournir pour les personnes mineures ou handicapées :

- un relevé d'identité bancaire ou postal **au nom et adresse des parents** ;
- une copie du livret de famille pour les couples en concubinage ou en cas de veuvage (en cas de divorce fournir une copie du jugement) ;
- un certificat de scolarité, daté au plus tôt de fin mai 2014, signé par le chef d'établissement avec le cachet ou une copie de la carte étudiant où figure l'adresse du demandeur.
- un justificatif d'adresse récent.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le service comptabilité au 03.27.44.89.07.

NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

Suite aux possibilités offertes par le décret n°2014-457 du 7 mai dernier, la commune a souhaité affiner sa copie pour l'organisation des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée. Ainsi, après concertation avec les services de l'Education Nationale, le personnel enseignant et les parents d'élèves, ce sont désormais deux créneaux d'1h30 qui seront proposés aux élèves selon le mode de fonctionnement suivant :

- les lundi et jeudi, de 15h à 16h30 pour les écoles Mme de Sévigné, René Simon, Ernest Renan, Victor Hugo et Paul Langevin,
- les mardi et jeudi de 15h à 16h30 pour les écoles Marcel Cachin, Roger Salengro et Paul Schneider.



RYTHMES
SCOLAIRES



FINANCES

BUDGET PRIMITIF 2014

Le Budget Primitif 2014 a été élaboré sur la base des choix stratégiques suivants :

- Le compte Administratif étant soumis à l'attention du Conseil Municipal au préalable, les résultats de l'exercice 2013 sont intégrés.
- Aucun emprunt ne sera contracté en 2014.
- Les taux d'imposition locale 2013 sont reconduits à leur niveau.
- Une partie de l'excédent disponible 2013 (1 582 521,51 €) est mobilisée dans le cadre de la construction du BP mais une réserve de précaution est protégée (1 000 000 €).

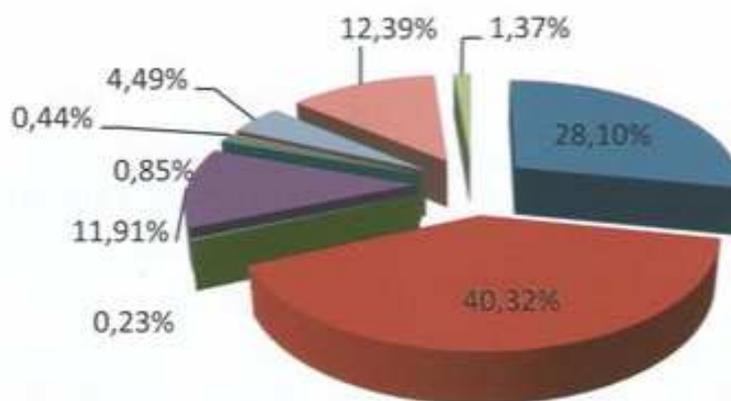
Par ailleurs, sont prises en compte les données essentielles suivantes :

- Reprise en gestion directe du fonctionnement de la piscine Maurice Thorez depuis la dissolution du Syndicat Intercommunal au 1er janvier 2014. Les données de la section de fonctionnement sont donc inévitablement en hausse ce qui rend la comparaison des prévisions budgétaires 2014/2013 difficile.
- Les dépenses de la section de fonctionnement seront reconduites, pour l'essentiel, à leur niveau 2013.
- L'augmentation du taux de T.V.A (passage du taux normal de 19,6 % à 20 % et du taux intermédiaire de 7 % à 10 %).
- La délibération du Conseil Municipal de février 2014 portant ouverture par anticipation de crédits d'investissement pour la somme globale de 435 000 €.

Le Budget Primitif 2014 s'équilibre comme suit :

Section d'investissement	5 874 581,03
Section de fonctionnement	9 016 012,51
Total	14 890 593,54

Il convient de préciser qu'une partie de l'excédent 2013 mise en réserve (1 000 000 €) fait l'objet d'inscriptions de dépenses en section d'investissement mais aussi en fonctionnement.

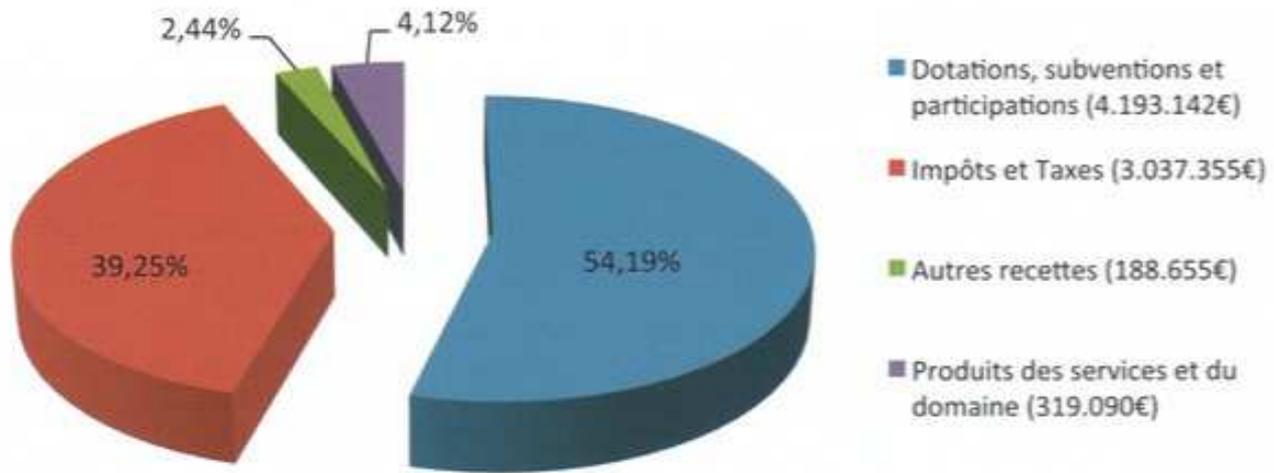


- Charges à caractère général (fournitures, entretien des bâtiments, assurances...) (2.529.463€)
- Charges de personnel (3.629.480€)
- Atténuation de produits (21.000€)
- Autres charges de gestion (subventions aux associations, au CCAS, participations aux syndicats intercommunaux) (1.071.572€)
- Charges financières (intérêts de la dette) (76.715,58€)
- Charges exceptionnelles (allocations aux étudiants et lycéens) (39.392€)
- Provision pour dépenses imprévues (404.024,63€)
- Virement à la section d'investissement (autofinancement) (1.106.213€)
- Dotations aux amortissements (autofinancement) (122.903€)

- Des recettes de fonctionnement qui manquent de dynamisme :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

hors excédent reporté 2013 (1.277.770,51 €)



• Les dotations

	2013	2014	Variation 2013/2014
Dotation forfaitaire de l'Etat	2.474.659	2.419.303	- 2,24 %
Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale	731.821	731.821	-
Dotation Nationale de Péréquation	121.832	123.938	+ 1,72 %
Dotation de Solidarité Rurale – péréquation	106.663	109.056	+ 2,24 %
Dotation de Solidarité Rurale – cible	44.266	52.343	+ 18,24 %
Dotation de solidarité C.A.P.H.	741.646	742.688	+ 0,14 %
FNGIR + DCRTTP	96.309	96.309	-
Montant total des dotations	4.260.267	4.275.458	+ 0,36 %

- Le produit de la **fiscalité** qui, malgré des taux inchangés, augmente légèrement (+ 3,49 %), notamment en raison de la réévaluation de 0,8 % des bases des valeurs locatives par l'Etat et des nouvelles constructions. **Les contributions directes représentent 24,16 % des recettes réelles de fonctionnement.**

Taux d'imposition 2014 (identiques depuis 2006)	
Taxe d'habitation	23,29 %
Taxe foncière (bâti)	22,32 %
Taxe foncière (non bâti)	69,78 %

- Le non recours à l'**emprunt** qui permet de continuer de faire baisser la dette de la commune.

ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE			
Année	Population de référence (INSEE)	Encours de la dette par habitant	Moyenne nationale de la strate (villes de même importance)
2007	9383	508,35 €	747,00 €
2013	9 206	259,79 €	1 002,00 €
2014	9221	387,11 €	881 €

L'encours de la dette par habitant a diminué depuis 2007 de 23,85 %. Par rapport à 2013, il a augmenté de 49 %. Cette augmentation s'explique par l'intégration de l'emprunt contracté auprès de la C.A.P.H dans le cadre de la réhabilitation de la piscine. Rappelons en effet que la Commune s'est engagée à rembourser à la C.A.P.H, la somme de 1 486 923,65 € sur 20 ans sans intérêts (soit 74 346 €/an).

- La poursuite des réalisations** prévues en section d'investissement, les principales étant :

- Travaux de rénovation de l'église : 648 000 €
- Travaux de voirie cité Philippe : 140 000 €
- Ascenseur à l'école élémentaire Marcel Cachin : 150 000 €
- Travaux salle de sports Pironi : 120 000 €
- Grosses réparations revêtement de sol salle de sports Allende : 15 000 €
- Panneau d'affichage sportif salle Allende : 15 000 €
- Installation d'un système de traitement de l'air au restaurant scolaire Ferry : 13 000 €

INFORMATIONS FINANCIÈRES - RATIOS		Valeurs pour Escaudain (BP 2013)	Moyennes nationales de la strate
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	844,47	1 015,00
2	Produit des impositions directes / population	202,77	437,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	839,20	1 164,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	509,22	479,00
5	Encours de la dette / population	259,80	881,00
6	Dotations globales de fonctionnement / population	372,68	203,00

EXTRAITS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013	
RÉSULTAT D'ENSEMBLE (fonctionnement et investissement)	
DÉPENSES	RECETTES
13.241.258,55	17.058.548,06
Restes à réaliser :	Restes à réaliser :
3.083.819,00	849.051,00
RÉSULTATS CUMULÉS	
16.325.077,55	17.907.599,06 €

ESPACES NUMÉRIQUES ...



RANDONNÉE NUMÉRIQUE

Parce que dans nos espaces numériques on ne fait pas que rester le nez collé à un écran d'ordinateur, quelques usagers ont accompagné les animateurs, Sophie et Philippe, lors d'une randonnée au terri Audiffret. Celle-ci fut un peu plus sportive que d'habitude mais tout le monde a apprécié. Les participants ont joué le jeu, chacun est venu avec son appareil photo et a écouté les conseils donnés pour obtenir de belles photos. À leur retour, un café attendait ces randonneurs d'un jour avant de participer à un atelier sur le transfert des images.

ENVIRONNEMENT, HYGIÈNE, SÉCURITÉ ...

ENSEMBLE, AMÉLIORONS NOTRE CADRE DE VIE

Pour l'amélioration de notre cadre de vie et la propreté de notre ville, quelques gestes simples suffisent, comme nettoyer nos trottoirs et fils d'eau ou bien encore désherber devant notre habitation.



FERMETURE TEMPORAIRE DE LA DÉCHÈTERIE D'ERRE

En raison de travaux devant être effectués, la déchèterie d'Erre sera exceptionnellement fermée les 22, 23 et 24 juillet.

DIVERS

RECRUTEMENT - DISTRIBUTION DU BULLETIN MUNICIPAL

Ce bulletin municipal vous est distribué par du personnel communal recruté spécialement pour cette tâche. Pour toute personne intéressée, adresser votre candidatures en mairie.

PERMANENCES DE LA PMI

Consultations prénatales et de planification :

Le 2ème et 4ème jeudi matin du mois de 9h à 11h30.

Sur rdv au 03.59.73.27.50 pour une consultation prénatale.

Sans rdv pour la planification.

Une conseillère conjugale et familiale tient également une permanence lors de ces consultations.

Consultations infantiles :

Le 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois de 13h30 à 16h30.

Le 2^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois de 14h à 16h30.

Sur rdv au 03.59.73.27.50.



LA POSTE

NOUVEAUX HORAIRES DE LA POSTE

Attention, depuis le 2 juin 2014, votre bureau de poste, a changé ses horaires d'ouverture au public. Voici les nouveaux horaires :

- les lundi, mercredi, jeudi et vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 ;
- le mardi : de 9h00 à 12h00 et de 14h15 à 17h00 ;
- le samedi : de 9h00 à 12h00.

PERMANENCES DES ADJOINTS ET CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Délégations des adjoints	Noms	Permanences
Culture, Vie associative, Fêtes et Cérémonies Restaurant Scolaire	Jeannette MARCUZZI	Lundi : 14h - 17h Mercredi : 10h - 12h
Vie des quartiers et dispositif « Politique de la Ville »	Jean-Charles WERY	Mardi : 10h - 12h ; 14h - 17h
Action Sociale, Solidarités, Prévention Jeunesse, Séniors - Demande de logements	Annick TRIJOUX	Lundi : 9h - 10h Mardi : 9h - 10h Vendredi : 9h - 10h
Urbanisme, Développement Economique, Nouvelles Technologies	Ali BENAMARA	Samedi : 9h - 11h30
Enseignement, Espaces Numériques de Proximité	Pascale MOREAU	Mercredi : 14h - 17h
Sports	Hervé BREEM	Mercredi : 14h - 17h Vendredi : 9h - 11h
Petite Enfance, Jeunesse, Accueils de Loisirs	Laetitia DHENNAIN	Vendredi : 9h - 11h
Hygiène, Santé, Sécurité, Handicap	André DRELON	Mercredi : 9h - 12h Jeudi : 9h - 11h45
Délégations des conseillers délégués	Noms	Permanences
Travaux	Michel SION	Mardi : 9h - 12h
Environnement, Cadre de Vie, Développement Durable	Olivier ABDELOUAHED	Mardi : 8h15 - 12h

MANIFESTATIONS À VENIR

JUIN

- 27 juin** : don du sang (place Gambetta)
- 28 juin** : gala de danse de l'association Bimbo (théâtre de Denain)
- 29 juin** : gala de l'école municipale de danse (théâtre de Denain)
- Jusqu'au 29 juin** : tournoi jeunes de tennis (stade municipal)

JUILLET

- Du 5 au 8 juillet** : ducasse (place Gambetta)
- 6 juillet** : tir Beursault des archers (stade municipal)
- 6 juillet** : brocante organisée par le Comité des Fêtes de la Cité Nervo (Cité Nervo)
- 13 juillet** : festivités de la fête nationale :
 - 18h30 : concerts place Gambetta (Génération Tubes, les années Goldman, Julie Pietri) ;
 - 21h : retransmission de la finale de coupe du monde de football au stade, suivie du traditionnel feu d'artifices.
- 14 juillet** : fête nationale (11h15 : rassemblement au monument aux morts)
- 30 juillet** : fête de fin du centre de loisirs sans hébergement (salle de la jeunesse)



LA TRIBUNE DES GROUPES

GROUPE « Ensemble pour Agir, l'Humain d'abord », groupe des élus communistes et républicains

Le 29 avril 2014, notre groupe a voté le premier budget du mandat. Celui-ci, on le sait, ne sera pas simple.

En effet, avec la réforme territoriale engagée, c'est aussi au tour des villes comme la nôtre et des services publics qui nous sont confiés d'être mis à la diète. De plus, tous les Escaudinois sont touchés de plein fouet par cette politique d'austérité qui nous est imposée !

C'est dans ce contexte que nous avons à faire face à la mise en œuvre d'activités périscolaires dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, avec un coût non négligeable qui restera à la charge du budget communal... Même si pour nous, l'école de la réussite pour tous doit se faire durant le temps scolaire obligatoire assuré par l'Education Nationale, nous nous devons de préparer le mieux possible la mise en place de ces activités pour septembre et dans le seul intérêt de vos enfants. Nous le ferons avec vous pour que vos enfants puissent s'épanouir à travers des activités de qualité. La commission municipale de l'enseignement y travaille avec M. le Maire, et nous ne manquerons pas de revenir vers vous, en temps opportun, pour vous informer plus en détails.

Depuis début avril, nous travaillons dans les quartiers en matière de sécurité,

d'environnement et de travaux. Rendez-vous après l'été à l'occasion de nos réunions de quartier pour en discuter. Notre volonté est de vous informer, de vous impliquer.

Puisque le chemin choisi par le gouvernement socialiste s'entête à aller toujours plus loin dans l'austérité, la période qui s'ouvre nous impose de bien maîtriser les dépenses publiques. Les choix stratégiques que nous vous avons proposés lors de la campagne électorale ont été respectés, à savoir : taux de la fiscalité locale maintenu à son niveau de 2006, et aucun emprunt n'est prévu pour le budget 2014 !

À quelques jours des vacances, nous vous souhaitons un bel été pour vous et les enfants.

À bientôt.

Vos élus : Bruno SALIGOT, Jeannette MARCUZZI, Jean-Charles WERY, Annick TRIOUX, Ali BENAMARA, Pascale MOREAU, Hervé BREAM, Laetitia DHENAIN, André DRELON, Sylvie SCHUTT, Michel SION, Karine STIEVENARD, Olivier ABDELOUAHED, Maryse PLAYE, Abdelaziz LOUGHANI, Fatima AIT MOUHA, Jean-Paul VANDENNIEUWEMBROUCK, Martine BOURRE, Laurent LAKOMY, Céline JANICKI, Ahmed BENDJEFFEL, Jeanne-Aimée PARYS, Belaid HABRI.

GROUPE « Escaudain, ensemble pour l'avenir »

Les rythmes scolaires doivent se mettre en place en septembre prochain. Le projet initial, voté en conseil municipal en 2013, portait sur des objectifs culturels et sportifs ainsi que sur l'éducation à la santé. Or il nous semble que cela soit remis en cause. Nous sommes d'accord sur les rythmes proposés soit des activités de 15h à

16h30 deux fois par semaine à des jours différents selon les écoles. C'est un assouplissement accordé par le nouveau ministre B. HAMON. Mais nous ne comprenons pas pourquoi les activités du jeudi rassemblent toutes les écoles au lieu de les répartir selon les écoles sur les jeudi et vendredi. Concentrer les activités sur le même jour et refuser d'utiliser le vendredi après-midi sera plus compliqué à mettre en œuvre. Il faudra trouver plus de personnel pour encadrer tous les enfants le même jour !

Recruter des jeunes avec le BAFI pour mettre en place ces activités, c'est très bien, si on en trouve suffisamment... Ecarter des intervenants extérieurs spécialisés comme des professeurs de musique, de cirque etc, nous semble tout à fait regrettable. Le projet financé par l'Etat à hauteur de 90 € par enfant soit plus de 103 500 € nous permettait de proposer un projet de qualité. Le choix d'en faire un centre aéré bis ne nous satisfait pas. Nous refusons cet appauvrissement culturel alors que l'organisation des rythmes scolaires était l'occasion au contraire d'amener nos enfants à la culture, à une pratique du sport sous différentes formes dans le souci de leur assurer une meilleure santé. Enfin nous déplorons que la commission de l'enseignement, et donc le représentant de notre groupe, n'ait pas été invitée aux deux réunions mises en place par Monsieur le Maire, avec les parents et les associations. Ce qui, dans le mandat précédent, n'avait jamais été fait !

Claude CAULIEZ, Christelle GUIOT, Rarib LAAMIMAT, Catherine MERCIER, Michael ABDELKADER.

Lors du Conseil Municipal du 11 avril dernier, Corinne DESRAY a fait part de sa décision de se désolidariser du groupe « Escaudain, ensemble pour l'avenir ».